



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

AO/ZOO/DBA/022/2020

**FOURNITURE D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES D'ANALYSE DE SIGNES MONETAIRES
AU SIEGE DE LA BCEAO**

AOUT 2020

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège à Dakar ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet l'acquisition d'équipements spécifiques d'analyse de signes monétaires destinés au Siège de la BCEAO.

I.3. Allotissement

Le dossier comprend quatre (4) lots distincts et indépendants, comme suit :

- **Lot 1** : Fourniture de quatre-vingts (80) Detector PF-9007 (Détecteurs de faux billets) ;
- **Lot 2** : Fourniture d'un (1) analyseur d'alliage Oxford X-MET 3000 TX XRF ;
- **Lot 3** : Fourniture d'un (1) appareil d'analyse foster+freeman VSC 80 ;
- **Lot 4** : Fourniture de quatre (4) lecteurs infrarouge portable ;

I.4. Conditions de participation au marché

La participation au présent marché est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de ce type de matériel. Tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.5. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.6. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt.

I.7. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française. Les notices équipements pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.8. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.9. Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.10. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
- soixante-cinq pour cent (65 %) à la livraison conformes des équipements ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie d'un (1) an.

I.11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent appel d'offres du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

I.12. Présentation des soumissions

La soumission devra comprendre les quatre (4) parties distinctes ci-après :

- une lettre de soumission ;
- une présentation de la société ;
- une proposition technique ;
- une proposition financière.

I.12.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'**annexe II** précisant tous les éléments de sa proposition qui l'engage contractuellement.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.12.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire comprendra :

- une présentation générale de la société ;
 - les références techniques similaires.
-

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir dans son offre une copie des documents attestant de son statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société le cas échéant, ainsi que les références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.12.3. Offre technique

L'offre technique comprendra :

- la description détaillée des équipements proposés ;
- une présentation générale des caractéristiques des équipements ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

I.12.4. Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane, conformément au cadre de devis estimatif joint à l'**annexe I**, et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, livraison).

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes et non révisables.

I.13. Date et heure limite de transmission des offres

En raison de la pandémie de la Covid-19, les offres, adressées à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements, devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **vendredi 4 septembre 2020 à 12 heures**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.14. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent dossier d'appel d'offres d'une part, de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) pourrait constituer un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO.

I.15. Publication des résultats et notification provisoire

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines, dans un délai maximum de cinq (5) jours

ouverts, à compter de la date de publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

I.16. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et la solvabilité financière du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera l'offre classée deuxième, puis appréciera également la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.17. Lieu de livraison

La livraison des équipements se fait en DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège de la BCEAO, sis Avenue Abdoulaye à Dakar au Sénégal.

En cas de non-conformité, le retour des équipements se fera entièrement à la charge du fournisseur.

I.18. Délais de livraison

Les délais de livraison devront être indiqués dans la soumission et commencent à courir à compter de la date de signature du marché.

Ces délais devront être scrupuleusement respectés sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

I.19. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la livraison des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée des éventuelles réserves émises.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

I.20. Garantie

Les équipements devront être livrés neufs. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un (1) an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Pendant la période de garantie, les interventions se feront dans les locaux de la BCEAO. Toutefois, en cas de nécessité, le retour du matériel en atelier sera à la charge du titulaire du marché.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le bordereau de livraison.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main-d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

I.21. Agrément

Le soumissionnaire, non fabricant, devra fournir, dans sa soumission, la preuve de son agrément en qualité de vendeur, par le fabricant.

I.22. Litiges et contestations

I.22.1. Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

I.22.2. L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

I.22.3. Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

I.23. Informations complémentaires

I.23.1. Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int .Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

I.23.2. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS

Lot 1 : Fourniture de quatre vingt (80) Detector PF-9007 (Détecteurs de faux billets)

Caractéristiques techniques :

L'appareil est destiné à un usage professionnel et doit disposer, en option, d'un outil de zoom et de capture d'image, afin de procéder, en cas de besoin, à une analyse plus fine des billets. Il devra présenter les fonctionnalités suivantes :

✓ Aspect général

- deux (2) cameras couleurs ;
- un (1) écran LCD d'au moins 7 pouces ;
- une (1) graduation pour obtenir les dimensions des billets.

✓ Lecture

L'appareil devra permettre de lire tous les éléments de sécurités visibles sur les billets sous :

- lumière ultra -violette (2 ampoules de 9 watts ; UV tubes, 365 nm) ;
- infra-rouge (~850 nm) ;
- possibilité de mettre en marche simultanément UV et IR ;
- lumière rasante (détection d'impression taille-douce) ;
- lumière du jour (blanche) pour vérifier le filigrane, la transvision, le fil de sécurité, etc.).

✓ Détection

L'appareil devra disposer de fonctionnalités permettant de distinguer nettement les inscriptions faites à partir d'une technologie utilisant une :

- encre magnétique ;
- encre à couleur changeante (OVI) ;
- « effets kip ».

✓ Examen

Le pouvoir grossissant doit permettre un examen correct :

- des micro-perforations ;
 - des micro-impressions infrarouges ;
 - des micro-impressions ultra-violettes.
-

Lot 2 : Fourniture d'un (1) analyseur d'alliage Oxford x-MET 3000 TX XRF

L'équipement devra présenter les principales caractéristiques ci-après :

- Plage d'analyse : de Ti à U ;
 - Affichage : 320 x 240, 65536 couleurs ;
 - Mémoire : 64 Mo ;
 - Détecteur : Si-PIN haute résolution refroidi par Peltier ;
 - Piles : à l'intérieur de la poignée ;
 - Deux Li-ion - 4 heures de fonctionnement chacune ;
 - Chargeur de batterie : 240 / 110V – 50-60Hz ;
 - Tube à rayons X : tension maximale 40kV - cible Ag ;
 - Interface utilisateur : PDA / Windows CE OS ;
 - Logiciel d'analyse d'alliage sur PDA ;
 - Transfert de données : USB + câbles de téléchargement ;
 - Stockage de données : 32 Mo de mémoire flash ;
 - Conditions de fonctionnement : plage de température -10°C à + 50°C; 14°F à 120°F.
-

Lot 3 : Fourniture d'un (1) appareil d'analyse foster + freeman VSC 80

L'appareil devra fournir les caractéristiques suivantes :

✓ Aspect général

- une (1) caméra sensible haute sensibilité vis-IR avec zoom optique ;
- un (1) grossissement x 80 sur un écran 24" ;
- une (1) sortie vidéo Full HD en direct ;
- une (1) roue à filtre motorisée avec 13 filtres photo ;

✓ Lecture

L'appareil devra permettre de lire tous les éléments de sécurités visibles sur les billets sous :

- Illumination LED incidente (Flood) Vis et IR ;
- Réseau de 21x LED avec angles multiples ;
- Couple de LED rasantes vis-IR ;
- Base LED amovible avec sources de lumière UV-A, Vis et IR ;
- Illumination UV-A, UV-B, UV-C ;
- Spot LED ;
- Source de lumière coaxiale ;

✓ Autres caractéristiques

- IR anti-Stokes ;
 - Examen multi-spectral UV-vis-IR des propriétés d'absorption/réflexion/fluorescence ;
 - Logiciel VSC Suite avec macros & espaces de travail dédiés ;
 - Microspectromètre avec caméra 5MPx et zoom x3, fonction décodeur IPI, bases de données sécurisées.
-

Lot 4 : Fourniture de quatre (4) lecteurs infrarouge portable

L'appareil devra fournir les caractéristiques suivantes :

✓ Aspect général

- une (1) lumière blanche pour vérifier "l'effet KIP", la qualité d'impression, les couleurs et la reconnaissance de dénomination dans un environnement sombre ;
- une (1) lumière UV (ultraviolette) pour vérifier la marque UV. Les marques UV peuvent être observées directement sur la surface du billet à travers le petit visible fenêtre lorsque le billet est placé sous le module UV sur le côté gauche ;
- un (1) lecteur Infrarouge permettant une détection en trois modes, à savoir la détection IR940, la détection IR850 et cligner. En mode clignotement, les deux groupes d'IR avec la longueur d'onde de 850 et 940 nm fonctionnera alternativement pour vérifier l'encre infrarouge et la marque clignotante (vérification présence de marques dites "M");
- un (1) laser pour détecter les caractéristiques de l'encre laser.

✓ Autres caractéristiques

- Source de courant Entrée: 100-240V AC 50 / 60Hz ;
- Sortie: 5V DC-1200mA ;
- Courant électrique 500 ~ 950mA ;
- Taille d'affichage Écran LCD de 4,3 pouces (11 cm) ;
- Dimensions hors tout 130 (L) X 80 (P) X 140 (H) mm ;
- Poids net 200g ;
- Température de fonctionnement 0°C - -40°C ;
- Température de stockage -20°C - -60°C .

IMPORTANT :

- les équipements à fournir doivent être de dernière génération et de bonne marque ;
 - la documentation technique des équipements proposés sera impérativement rédigée en langue française et jointe à l'offre ;
 - les équipements qui devront être entièrement tropicalisés.
-

ANNEXE I : Cadre de devis**Lot 1 : Fourniture de quatre vingt (80) Detector PF-9007 (Détecteurs de faux billets)**

Désignation	Quantité	Prix unitaire FCFA ou euro HT	Prix total FCFA ou euro
Detector PF-9007 (Détecteurs de faux billets)	80		
Montant total HT/HD (FCFA ou euro)			

Lot 2 : Fourniture d'un (1) analyseur d'alliage Oxford x-MET 3000 TX XRF

Désignation	Quantité	Prix unitaire FCFA ou euro HT	Prix total FCFA ou euro
Analyseur d'alliage Oxford x-MET 3000 TX XRF	1		
Montant total HT/HD (FCFA ou euro)			

Lot 3 : Fourniture d'un (1) appareil d'analyse foster+freeman VSC 80

Désignation	Quantité	Prix unitaire FCFA ou euro HT	Prix total FCFA ou euro
Appareil d'analyse foster+freeman VSC 80	1		
Montant total HT/HD (FCFA ou euro)			

Lot 4 : Fourniture de quatre (4) lecteurs infrarouge portable

Désignation	Quantité	Prix unitaire FCFA ou euro HT	Prix total FCFA ou euro
Lecteurs infrarouge portable	4		
Montant total HT/HD (FCFA ou euro)			

N.B. : Ces cadres de devis quantitatif et estimatif sont donnés à titre indicatif. Ils devront être vérifiés et peuvent être complétés sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.

ANNEXE II : Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

Objet : Fourniture des équipements d'analyse de signes au Siège de la BCEAO.

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture des équipements d'analyse de signes monétaires pour la BCEAO-Siège selon les modalités ci-après :

- Lot 1 : Fourniture de quatre vingt (80) Detector PF-9007 (DéTECTEURS de faux billets) pour tous les sites de la BCEAO pour un montant de.....FCFA..... euro ;
- Lot 2 : Fourniture d'un (1) analyseur d'alliage Oxford x-MET 3000 TX XRF pour le Laboratoire d'Analyse des Signes Monétaires (LASM) au Siège de la BCEAO pour un montant de FCFA euro ;
- Lot 3 : Fourniture d'un (1) appareil d'analyse foster+freeman VSC 80 pour la salle de formation du Laboratoire d'Analyse des Signes Monétaires (LASM) au Siège de la BCEAO pour un montant de FCFA..... euro ;
- Lot 4 : Fourniture de quatre (4) lecteurs infrarouge portable pour la salle de formation du Laboratoire d'Analyse des Signes Monétaires (LASM) au Siège de la BCEAO pour un montant de FCFA..... euro .

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire
